



FORMATION UCC DACM 2017

**Unité Capitalisable Complémentaire
Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs**

OBJECTIF de la FORMATION

Donner au stagiaire les moyens d'obtenir l'Unité Capitalisable Complémentaire Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs, attestant des compétences à assurer les fonctions de direction.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Tous les candidats admis devront :

- Posséder une couverture sociale ou celle des parents (fournir attestation)
- Etre couvert par une assurance en responsabilité civile (fournir attestation)

PREREQUIS

- ✓ Etre titulaire (ou en cours de formation), du BPJEPS ou DEJEPS ou DESJEPS (quel que soit la mention) ou BEESAPT ou BEESAN
- ✓ Satisfaire à l'épreuve de sélection

TEST de SELECTION

Les candidats seront sélectionnés sur dossier. Le jury se réserve la possibilité de convoquer le stagiaire, le **3 mars 2017**, à un entretien, si les informations communiquées s'avèrent être insuffisantes.

ORGANISME de FORMATION

SPE Conseil-Formation est déclaré auprès de la Direction du Travail (DIRECCTE).

Il est habilité par le Ministère des Sports via la Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale Midi Pyrénées.

La responsable pédagogique et coordonnatrice de la formation est Pascale TORMOS, directrice de l'organisme de formation.

Les cours se dérouleront au sein de l'organisme de formation- 6, rue de la Pantarelle à Rodez.

Retour du dossier d'inscription dûment complété avant le 1er mars 2017

SPE Conseil-Formation

6, rue de la Pantarelle - 12000 RODEZ

contact@spe-formation.com / 05-65-68-30-13

www.spe-formation.com

(TOUT DOSSIER INCOMPLET VOUS SERA RETOURNE)



DATES et CONTENU de la FORMATION

CENTRE : du 29 au 31 mars 2017 / du 26 au 28 avril 2017 / du 03 au 7 juillet 2017
du 23 au 29 août 2017
ENTREPRISE : du 03 avril au 22 août 2017 : 7 semaines de stage à répartir dans cette période
DURÉE : 378 heures (dont 21 heures en FOAD)

FORMATION en CENTRE : 133 heures

- OI. 1 être capable d'inscrire son action dans le contexte réglementaire, politique et social d'un accueil collectif de mineurs
- OI. 2 être capable de conduire un projet pédagogique en accueil collectif de mineurs
- OI. 3 être capable de gérer le personnel d'un accueil collectif de mineurs
- OI. 4 être capable d'assurer la gestion d'un accueil collectif de mineurs

FORMATION en ENTREPRISE : 245 heures

La formation en entreprise s'effectuera en alternance et sera réalisée sous le tutorat d'un professionnel. La fonction tutorale est au cœur de l'articulation des fonctions de formation et de production dans l'entreprise. Le rôle de l'alternance est de permettre l'adaptation des différents savoirs à la réalité concrète de leur mise en application. Le stagiaire doit être en poste de directeur adjoint et/ou directeur. Elle s'effectuera sur une période de 7 semaines (dont au moins 4 nuitées).

COÛT de la FORMATION

Le coût total de la formation est donné hors allègement de formation.
Le coût de la formation sera réévalué individuellement en fonction des allègements proposés, au prorata temporis, lors du positionnement et des aides financières allouées par les différentes instances.

UCC DACM	<i>Heures</i>	<i>Tarif</i>
Stagiaire de la formation professionnelle, relevant d'un dispositif de financement (OPCA, Pôle Emploi, ou autre)	133	1 662,50 €
Stagiaire en autofinancement, ne relevant donc pas d'un dispositif de financement	133	1064,00 €
BPJEPS APT + UCC DACM	<i>Heures</i>	<i>Tarif</i>
Stagiaire de la formation professionnelle, relevant d'un dispositif de financement (OPCA, Pôle Emploi, ou autre)	868	9 380,00 €
Stagiaire bénéficiant d'un financement de la Région Midi-Pyrénées	868	7 010,50 €
Stagiaire en autofinancement, ne relevant donc pas d'un dispositif de financement	868	6 576,50 €

Nous attirons votre attention sur les deux points suivants :

- dans le cadre d'une demande de financement auprès d'un OPCA, la demande doit être déposée entre 6 mois à 3 mois avant le début de la formation.
- dans le cadre d'une demande de financement auprès de la Région Midi-Pyrénées ou Pôle Emploi, la demande doit être déposée au minimum 1 mois avant le début de la formation.

Nous contacter pour plus d'information : nous pouvons vous aider dans vos démarches de demande de financement



A CONSERVER

735h	BP CENTRE
455h	BP ALTERNANCE
	VACANCES
133h	UCC DACM CENTRE
245h	UCC DACM ALTERNANCE

BPJEPS APT - Session 2016-2017
Option : UCC DACM 2017

Sept. 2016	Oct. 2016	Nov. 2016	Déc. 2016	Janvier 2017	Février 2017	Mars 2017	Avril 2017	Mai 2017	Juin 2017	Juillet 2017	Aout 2017	Sept. 2017
1	1	1 FERIA	1	1	1	1	1	1 FERIA	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5	5	5	5	5 FERIA	5	5	5
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
8	8	8	8	8	8	8	8	8 FERIA	8	8	8	8
9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
11	11	11 FERIA	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
12 DEBUT FORMATION	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17	17	17 FERIA	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
25	25	25	25	25	25	25	25	25 FERIA	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26	26	26	26 FIN FORMATION	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29
30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31